



Honoraires transaction :

Tranche de prix	Montant TTC
Jusqu' à 19 999 €	2 000 €
de 20 000 € à 59 999 €	3 000 €
de 60 000 € à 169 999 €	9 000 €
de 170 000 € à 219 999 €	10 000 €
de 220 000 € à 399 999 €	5 %
de 400 000 € à 499 999 €	4 %
de 500 000 € et plus	3,5 %

Tous nos honoraires sont TTC et appliqués sur le prix net vendeur.
Les honoraires sont à la charge du vendeur.
Aucun honoraire et aucuns frais ne sont dus avant la conclusion d'un contrat
En cas de vente en interagence, le barème utilisé sera celui de l'agence détenant le mandat de vente
Barème valable à compter du 15/10/2018

Honoraires de location :

Honoraires bailleur :

- 1 mois de Loyer hors charges comprenant les frais d'entremise et de négociation, les frais de visite et de constitution de dossier et rédaction du bail
- l'état des lieux 3€ TTC/m²

Honoraires Locataire :

- les frais de visite, constitution et rédaction du bail (dans la limite payé par le propriétaire) 8€ TTC/m²
- les frais d'état des lieux 3€ TTC/m²

Honoraires de Gestion :

Honoraires prestations de perception des loyers et versements reversés directement aux propriétaires, prise en charge des locataires, prise en main et suivi des éventuels travaux et sinistres, gestion de l'aspect comptable du bien :

Service PRIVILEGE : 7 % HT des loyers quittancés.
Service CONFORT : 6 % HT des loyers quittancés.
Service INITIAL : 5 % HT des loyers quittancés.